



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1823 VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2013

ATTRIBUTION DES VISAS

846 artistes étrangers privés de concerts en France

Au nombre de ces artistes figurent de nombreux Congolais, renseigne streetpress.com. Un refus massif qui se traduit par la déprogrammation en catastrophe de quatre des cinq formations invitées en France dont le ballet « Kiese na Kiese » qui avait représenté la RDC au quatorzième sommet de la Francophonie ou François Hollande avait promis de multiplier les échanges dans l'espace francophone notamment entre les artistes.

Une situation qui intervient après que plusieurs artistes congolais ont été privés de visas d'entrée sur le territoire français où ils étaient censés prendre part aux jeux de la Francophonie qui se déroulent à Nice. Une réalité difficile à digérer par les artistes de Staff Mbongwana international qui devraient incessamment effectuer une mini-tournée en France.

Page 14

FOOTBALL TRANSFERT

Bedi Mbenza porte plainte contre Club Africain de Tunis

Le milieu relayeur international congolais, Hugues Bedi Mbenza, dit Stone (ancien du TP Mazembe de Lubumbashi et d'Anderlecht de Belgique), vient de porter plainte à la Fédération internationale de football association contre Club Africain de Tunis, avec l'aide de l'avocat belge Laurent Denis. Le joueur congolais accuse le club tunisois d'avoir rompu unilatéralement son contrat alors qu'il était indisponible pour blessure et de n'avoir pas perçu sa prime de signature et son salaire depuis quelques mois.

Cette affaire intervient après le dossier ayant opposé un autre ancien de Mazembe, Janvier Besala, à un autre club tunisois, l'Espérance de Tunis.

Page 14

Secteur bancaire

Pas de garantie des États-Unis pour les dépôts à l'étranger



Le logo de Citi groupe à New-York

Les dépôts effectués dans les filiales étrangères des banques américaines ne sont plus assurés. On les estime à 1000 milliards de dollars. Cette nouvelle règle intégrée dans le texte adopté par la Compagnie fédérale d'assurance des dépôts bancaires (FDIC) vise à ne plus faire des États-Unis un garant bancaire universel. La mesure inquiète au plus haut point les experts congolais, eu égard à ses répercussions sur une filiale africaine comme City Bank Congo. La crainte d'une ère d'incertitude est alimentée aussi par l'importance du volume des investissements américains en RDC. Selon l'Anapi, les Américains ont occupé la troisième place avec leurs investissements dans le secteur minier. Cette règle ne devrait pas être de nature à rassurer les investisseurs américains et, à travers eux, les dirigeants congolais en quête de beaucoup plus d'investissements de leurs partenaires, ont expliqué certains analystes.

Page 13

Concertations nationales

Une affaire juteuse de certains membres du groupe de contact



Quelques délégués à l'ouverture des travaux

Le groupe de contact institué par le présidium pour élaborer le projet de règlement d'ordre intérieur s'est livré à une maffia politico-financière sur fond de corruption. C'est ce que révèle un communiqué de la Coalition nationale pour la Cour pénale internationale de la RDC (CN-CPI). Concernant la

constitution de la liste des participants, ce regroupement signale « la perception des montants allant de cinq cents à huit cents dollars et des contrats léonins d'opération retour sur les pertes ». La CN-CPI soutient également l'incorporation des fictifs - la plupart imposés par les membres du groupe de

contact - sur la liste des délégués de la société civile. La coalition exhorte le chef de l'État de veiller à ce que les objectifs de ce forum national ne soient pas détournés et de garantir qu'il rétablisse réellement la paix, l'unité et la cohésion nationale.

Page 12

Controverse autour de la participation de l'UDPS

Le credo de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de ne pas participer aux concertations nationales est battu en brèche par certains députés de ce parti siégeant à l'Assemblée nationale contre le vœu de leur président national. Alors qu'à la 12e rue Limete, on allègue que l'UDPS n'a pas de député à la chambre basse, ces députés continuent à se prévaloir de ce parti politique à l'instar du président du groupe parlementaire UDPS et alliés, Samy Badibanga.

Ce dernier, à la tête d'une frange d'élus de ce parti réfractaires aux concertations nationales, ont maille à partir avec des collègues qui participent à ces assises au nom de l'UDPS. Et le secrétaire général Bruno Mavungu d'avertir : « Le Parti met en garde ceux qui utilisent le sigle UDPS comme fond de commerce pour se positionner ou tout simplement pour soutirer un peu d'argent ».

Page 12

ÉDITORIAL

L'innommable !

Vous croyez naïvement, vous homme de la rue, que conformément au dicton populaire, le ridicule ne tue pas. Eh bien détrompez-vous, il tue et il tue bien ! En voici la preuve.

Accompagnée par un certain William Bourdon – celui-là même qui poursuit depuis des années le Congo de sa vindicte – dans sa démarche folle visant à faire revenir en Europe la dépouille mortelle de Pierre Savorgnan de Brazza, une partie de la famille italienne de l'illustre explorateur a obtenu mercredi de la justice française une décision allant dans ce sens. Oui, vous avez bien lu : il s'est trouvé en France des juges assez fous, assez hors du temps, assez déconnectés de la réalité, assez ignorants de l'Histoire, assez méprisants de l'Afrique et des Africains pour s'en prendre à l'homme, mort depuis plus d'un siècle, qui avait consacré sa vie au Congo et rêvé de vivre son éternité parmi nous, près du fleuve, au cœur même de la capitale qu'il avait fondée.

N'ayez nulle inquiétude vous qui lisez ces lignes et qui venez à intervalles réguliers vous recueillir à Brazzaville devant les tombes de Pierre Savorgnan de Brazza, de sa femme, de ses enfants : l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris ne sera jamais exécuté pour la simple et bonne raison qu'un tribunal étranger ne saurait s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays libre. Interrogez-vous, en revanche, sur la signification réelle de ce jugement qui confirme sans discussion possible que le néocolonialisme est plus vivant, plus agressif, plus insupportable que jamais dans un pays, la France, qui ne cesse de donner des leçons de démocratie et de bonne gouvernance aux peuples de la terre.

Et puis demandez-vous ce qui a pu pousser de lointains, très lointains parents de l'explorateur à se tourner, pour plaider devant les juges français la cause injustifiable qu'ils avaient fait leur, vers le descendant d'une famille qui bâtit sa fortune au temps de la colonisation sur l'asservissement du peuple indochinois. Il ne fait aucun doute à nos yeux que Pierre Savorgnan de Brazza, trahi une nouvelle et ultime fois par son propre pays, se retourne aujourd'hui, écorché, dans sa tombe. Mais qu'il se rassure : nous Congolais, qui l'avons accueilli parmi nous comme un frère, ne laisserons pas l'innommable s'accomplir !

Les Dépêches de Brazzaville

PLATEAUX

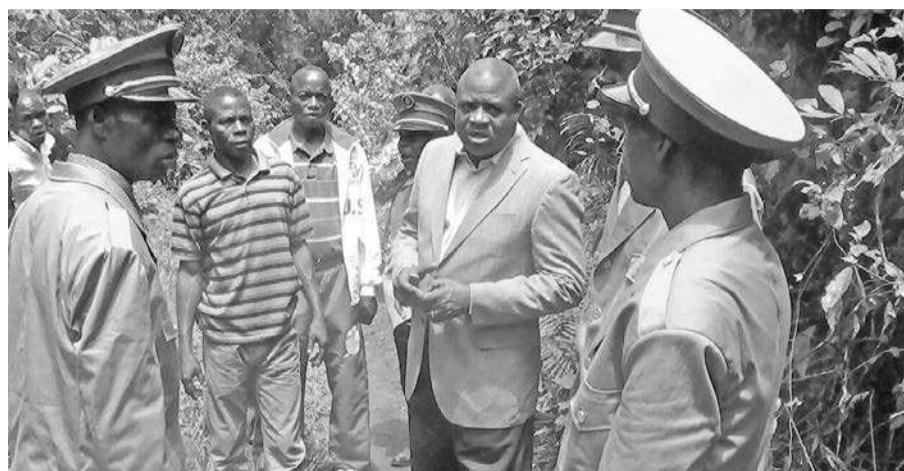
Riche séjour de François Tsimba dans sa circonscription d'Abala

Le député de la circonscription électorale unique d'Abala, département des Plateaux, a effectué du 7 au 9 septembre une descente parlementaire dans cette sous-préfecture. Il a passé en revue certains projets gouvernementaux en cours de réalisation.

L'élu d'Abala, François Tsimba, a précisément visité les travaux de construction de l'hôtel de la sous-préfecture et du siège de la mairie. Des projets initiés dans le cadre de la municipalisation accélérée du département des Plateaux. À Ekouassendé, Abala et Eyoulou, il a pu évaluer l'évolution des travaux de construction des Centres de soins intégrés. Autres chantiers visités : l'école primaire d'Ékouassendé, deux logements du personnel de la santé et le logement du directeur de l'école primaire du même village.

À l'issue de cette visite, le député d'Abala, qui venait d'accomplir l'une des missions primordiales d'un parlementaire, s'est dit satisfait de la bonne exécution de l'ensemble des travaux dont certains sont en voie de finition.

Toujours dans le domaine des infrastructures, François Tsimba a réceptionné l'ouvrage de franchissement sur la rivière Lebomo, à quelques ki-



François Tsimba s'entretenant les chefs de villages avant la réception du dalot sur la rivière Lebomo

lomètres d'Abala. Il s'agit notamment d'un dalot reliant Ébongo I et Ébongo II, réalisé par l'ONG Association de désenclavement de la zone Mpama, avec le concours de la société pétrolière Total E&P Congo.

Pour appuyer l'opération du recensement administratif spécial, François Tsimba a tenu des réunions avec la commission locale dirigée par le sous-préfet. Il a pu s'informer de ce que, dans la majorité des villages, surtout dans les quatre quartiers d'Abala, les opérations n'ont connu aucune difficulté. Cependant, dans l'axe Eyoulou, les populations de deux villages avaient refusé de se faire recenser. Motif : l'abandon de

leur route (piste agricole) par les autorités. Faute d'un bon pont, les quatre derniers villages sont séparés du village centre qu'est Eyoulou. En conséquence les malades sont contraints à un long détour pour atteindre le dispensaire installé dans ce village (Eyoulou). « Prenant la parole à l'occasion d'une réunion avec ces populations, j'ai réussi à persuader les chefs de ces deux villages qui ont finalement accepté de se faire recenser. Un compte-rendu a été fait à la commission locale qui renverra dès cette semaine les agents recenseurs sur le terrain », a assuré François Tsimba.

Parfait-Wilfried Douniama

CFCO

Rodolphe Adada abordera le dossier au Nigéria

Le ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a quitté Brazzaville mercredi pour le Nigeria. But de la mission, la mise en application du protocole d'accord signé entre le Congo et la société CCECC Nigeria LTD. Ce protocole concerne la réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO). Dans ce pays, Rodolphe Adada, visitera les réalisations de la société CCECC LTD qui l'a invité, notamment la première phase du projet de modernisation du chemin de fer du Nigéria dans son tronçon Lagos-Kano et le che-

min de fer d'Abuja pour le transit de masse. D'après le communiqué de presse du ministère des Transports, la nécessité du bon fonctionnement du CFCO est vivement ressentie aujourd'hui, tant au niveau national que sous-régional. La remise à niveau de cette infrastructure revêt un intérêt capital car elle est le seul moyen de transport de masse. Faire que le CFCO retrouve sa capacité d'antan devient un impératif crucial et primordial pour le développement national et sous-régional.

P.-W.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounoungou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngona

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONTREFAÇON

Quatre faussaires tombent dans les filets de la police à Pointe-Noire

Ulrich Badia, chef de la bande, 34 ans, Adon Kombo, 31 ans, Delors Makaya, 31 ans, Jupsie-Lauore Nombo-Kando, 21 ans, la fille de la bande, tous de nationalité congolaise, sont actuellement dans les geôles du commissariat de police du sixième arrondissement.

L'opération a été conduite par les services de police judiciaire du commissariat de police de l'arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire, le 7 septembre. Un appel anonyme d'un citoyen a permis à la police d'être sur les trousseaux des malfrats qui, le 5 septembre aux environs de 21 heures, étaient en train de faire des emplettes dans différents commerces de Ngoyo avec de la fausse monnaie à bord d'un véhicule taxi. Un jour après, le véhicule a été arrêté avec le chauffeur à bord. Interrogé, ce dernier a nié les faits qui lui étaient reprochés car ce jour-là, il n'avait pas travaillé, a-t-il dit. En poursuivant l'enquête, les policiers se sont retrouvés à Nkoukou, chez Delors Makaya, l'autre chauffeur du taxi qui les a ensuite conduits chez Adon Kombo, au quartier Makayabou. Ce dernier se trouvait ici chez sa petite amie, Jupsie



La fausse monnaie et le matériel de travail des faussaires

Nombo-Kando. En perquisitionnant la maison, les policiers ont saisi un lot de faux billets de 5 000 FCFA cachés dans les parois d'un miroir. Un autre lot de faux billets a été retrouvé dans le sac de la demoiselle. La traque des faussaires a fini à Siafoumou chez Ulrich Badia, le chef de la bande qui a reconnu les faits après l'in-

terrogatoire. Les pièces à conviction (ordinateur portable, imprimante, rames de papier, coupures d'euros et FCFA fabriqués et en préfabrication) ont été saisies.

Ce groupe de faussaires qui opère dans le pays depuis près de dix ans dispose de deux laboratoires pour accomplir leur be-

sogne mais placés dans deux endroits différents. Un laboratoire pour les impressions de fausse monnaie et un autre servant au placement des signaux avec formes d'empreintes argentées. Interrogés, Ulrich Badia et Adon Kombo ont reconnu être dans la fabrication de fausse monnaie depuis 2003 pour l'un et 2004

pour l'autre. Arrêtés en 2004 par les services de police et déferés au parquet, ils ont été libérés par la suite sans avoir été condamnés. À Pointe-Noire, ils ont déjà été appréhendés par le commissariat de police de l'arrondissement 5 Mongo-Mpoukou et relâchés. « *Le travail que vous faites là est vain puisqu'on va toujours sortir de prison. Nous savons bien comment fonctionne la justice congolaise* », ont-ils dit sans vergogne.

Pour écouler la fausse monnaie, les malfrats échangent le billet falsifié de 10000 francs Cfa contre 1500 francs Cfa de la vraie monnaie. Le faux billet de 5000 francs Cfa est échangé contre 1000 francs Cfa. À défaut, ils utilisent nuitamment ces faux billets dans les échoppes de la place.

Le premier chauffeur arrêté a été relâché par manque de preuves matérielles, le taxi a été restitué à son propriétaire. Le chauffeur qui avait opéré avec Kombo le 6 septembre est actuellement en cavale. Les malfrats seront déferés devant le procureur qui va ouvrir une enquête contre eux.

Hervé-Brice Mampouya

POINTE-NOIRE

Pierre Mabiala annonce la construction d'une usine de fer à béton

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a annoncé cette information, le 9 septembre lors du lancement de l'opération d'expropriation des terrains. Le site retenu se trouve à Côte Matève, dans le 6e arrondissement Ngoyo.

« *Ce site est constitué de parcelles de terrain occupées par des terriens. Ce sont des occupations régulières mais pour cause d'utilité publique, l'État va procéder à leur expropriation. C'est pour cela que nous sommes venus lancer cette opération d'expropriation. Les fonds prévus pour les indemnités d'expropriation des uns et des autres sont disponibles et ne sauraient tarder. C'est ce que nous sommes venus montrer à notre partenaire, la Société Japon Metal* », a déclaré le ministre Pierre Mabiala qui était accompagné d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, et de Michel Nzaou Mountou, administrateur-maire de Ngoyo.

Le site visité s'étend sur cinq hectares et se situe en bordure de l'océan Atlantique, non loin de la Centrale électrique du Congo (CEC). La construction de cette usine entre dans le cadre de la politique d'industrialisation du pays initiée par le président de la République. « *L'usine de fonderie de fer et de fabrication du fer à béton*

s'inscrit dans le cadre du partenariat public-privé puisque l'État a signé des accords avec un industriel qui viendra ici pour faire ce travail. C'est l'occasion pour nous d'annoncer l'ouverture de nombreux emplois grâce à ce projet qui va générer près de 500 emplois directs, sans compter des milliers d'emplois indirects », a ajouté le ministre.

Le préfet de Pointe-Noire s'est réjoui quant à lui que le site ne présente pas de problèmes particuliers puisqu'il est encore sans constructions. « *La construction d'une usine de fabrication de fer à béton est un grand projet industriel dans le pays. C'est ce qui explique notre présence en ces lieux au côté du ministre Pierre Mabiala et aussi celle des autorités comme le maire de Ngoyo et les chefs de quartiers. Nous encourageons le projet qui va amener plusieurs emplois* », a indiqué Alexandre Honoré Paka.

La construction de l'usine de fer à béton à Ngoyo obéit non seulement à la politique d'industrialisation du pays prônée par le chef de l'État mais aussi à sa modernisation. Ngoyo, le dernier né des arrondissements de Pointe-Noire, va tirer le plus grand bénéfice de ce projet une fois terminé.

Hervé Brice Mampouya

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le conseil national fait l'autopsie du sous-secteur

La 18^e session ordinaire de cet organe consultatif chargé d'émettre des avis et de faire des recommandations sur toutes les questions concernant ce sous-secteur, s'est ouverte le 12 septembre à Brazzaville.

Placée sous le patronage du ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba, cette rencontre qui va durer deux jours, réunit près de 120 participants venus de tous les départements du Congo. Les participants vont faire le point sur l'exécution des engagements pris lors de la 17^e session et dresser un bilan à mi-parcours de l'apport du sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel dans le processus de l'industrialisation et de la modernisation du Congo.

« *Il se trouve que la plupart des recommandations ont été suivies, notamment celles impactant le cœur du système éducatif* », a indiqué Serge Blaise Zoniaba. On pourrait citer les recommandations sur la transformation de l'enseignement, de la formation technique et professionnelle pour améliorer le travail, la vie et l'apprentissage tout au long de la vie ; sur la prise en compte des compétences des jeunes en adéquation avec le mar-

ché du travail ; sur l'amélioration de la gouvernance et l'accroissement de l'implication des parties prenantes dans l'enseignement, la formation technique et professionnelle ; ou encore celles sur le financement de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle.

Toutefois, pour obtenir des résultats qui soient de nature à ce que le sous-secteur devienne un des leviers du développement, le ministre a indiqué que plusieurs actions avaient été menées concernant la réhabilitation des établissements, la construction d'infrastructures nouvelles ainsi que l'amélioration des plateaux techniques. « *Actuellement, a-t-il poursuivi, ils sont dans la phase de contractualisation avec les opérateurs économiques qui ont obtenu les marchés. D'autres actions ont été engagées en faveur de la formation des formateurs, notamment avec la série des sé-*

minaires sur le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants, qui se sont déroulés à Brazzaville, Dolisie, Owando et auxquels près de 1300 enseignants ont pris part. Ainsi, la révision des programmes est en marche. Et devrait venir en complément de cet effort de l'État, le secteur privé avec lequel le ministère entend travailler en relation étroite », a ajouté Serge Blaise Zoniaba.

Il sera également question au cours de ces assises, de se prononcer sur la pertinence de cette pratique qui consiste à mettre mécaniquement en formation des vagues d'apprenants dans les collèges et lycées, sans se soucier de ce que ces élèves deviendront à l'issue de leur formation. Le bilan de l'année scolaire passée sera également à l'ordre du jour, sachant qu'elle a été particulièrement chahutée.

Guillaume Ondzé



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 001/BDEAC/DRAH/CS-CA/ASMI 2013

Mission pour l'élaboration d'une charte graphique et réalisation d'un nouveau site Internet.

1. La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) a l'intention de financer sur fonds propres l'activité relative à l'élaboration **d'une charte graphique et la réalisation d'un nouveau site Internet.**

2. La Banque recrute un Cabinet spécialisé dans les Nouvelles Technologies de l'Information, de la Communication et du Multimédia, pour la réalisation de cette activité.

La mission du Cabinet est découpée en deux phases :

2.1 Au titre de la définition d'une nouvelle Charte Graphique

- Analyser l'existant pour bien comprendre les missions et la vision de la BDEAC ;
- Définir l'identité visuelle de l'Institution à travers une charte graphique applicable à l'ensemble des supports de communication de la Banque (courriers, bannières, affiches, dossiers de réunions/d'événements, etc.).

2.2 Au titre de la mise en place d'un nouveau Site Internet

- Mettre en place un site internet dont l'interactivité et l'introduction de modules spéciaux (espace promoteurs, espace investisseurs, activités des représentations, etc.) permettront de mieux adresser les différentes cibles d'information de la Banque
- Via l'hébergement externalisé et un meilleur référencement, améliorer la visibilité et l'expérience utilisateur des visiteurs du nouveau site web

• Fournir un espace d'administration qui permettra, sans avoir besoin de compétences techniques particulières, d'enrichir et de faire évoluer le contenu du nouveau site internet.

4. La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) invite les cabinets intéressés à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour la mission, notamment :

a) Statut du cabinet : domaine d'activités, coordonnées du cabinet, noms du ou des responsables, adresse, tél, fax, E-mail.

b) Références concernant l'exécution de contrats analogues vérifiables (préciser l'année, le nom du client, la durée de la mission, ressources humaines déployées, le coût de la mission, certificat d'acceptabilité des livrables....) ;

5. Un Cabinet sera sélectionné sur la base de la Qualifications de Consultants, en accord avec **les Règles d'Utilisation des Consultants par la BDEAC, version de 2010.**

6. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures à 15 heures (heures locales), tous les jours ouvrables :

Banque des Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Siège social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO

BP 1177 - BRAZZAVILLE (République du Congo)
DRA/Coordonnateur Sectoriel, Chargé des Acquisitions, Bureau 416

Tel : 00 242 06 652 96 73 E-mail :
c.kolyardo@bdeac.org,

avec copie à : f.roumeliotis@bdeac.org (DRHA), J.TsoyeNkono@bdeac.org (IT), j.meying@bdeac.org (Communication)

7. Les manifestations d'intérêt en version papier doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 30 septembre 2013 à 14 heures (heure locale), en mentionnant :

Monsieur le Président de la BDEAC
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
(Face Palais du Peuple)
Bureau d'ordre, 5ème étage, porte 505
Brazzaville, République du Congo

« Réponse à l'avis de sollicitation de Manifestation d'Intérêt pour l'élaboration d'une charte graphique et la réalisation du nouveau site Internet de la BDEAC. A n'ouvrir qu'en Commission des Marchés »

Brazzaville, le 17 SEPT 2013
Le Président
Michel ADANDE
Président

Offre d'emploi pour le poste de House Manager (Régisseur ou Intendant de résidence)

Date limite de réception des dossiers: Mardi 24 Septembre 2013

Un employeur occidental résident à Brazzaville recherche une personne ayant au moins 3 ans d'expérience et une connaissance pratique dans la gestion d'une résidence. La personne devra également posséder une bonne maîtrise de la langue française ainsi que les compétences professionnelles requises pour gérer un diner de divertissement ou de représentation de haut niveau. La connaissance de la langue anglaise sera un atout. L'intéressé(e) qui sera recruté(e) comme Régisseur ou Intendant de Maison s'occupera de la gestion globale de la résidence et assurera la supervision des autres agents ou personnels de maison. Il/elle servira également d'agent de liaison avec d'autres services pour d'éventuelles réparations ou installations dans la résidence. Il/elle devra avoir des notions de base en mathématiques pour être capable d'assurer la comptabilité dans les dépenses et devra faire montre d'une bonne éthique professionnelle. L'intéressé(e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son employeur.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante :

Ambassade des États-Unis - Brazzaville
Boulevard Denis Sassou Nguesso N° 70-83 Section D
Face Maternité Blanche Gomez, Bacongo, centre ville.

Merci de votre intérêt et Bonne chance !

Crédit Rentrée Scolaire
FRANC DE DOSSIER GRATUIT

BGFI Bank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFI Bank

ÉDUCATION

Les enseignants exigent le statut particulier avant la rentrée scolaire

Dans une déclaration rendue publique récemment à Brazzaville, le conseil national de La Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) a exhorté le gouvernement à tout mettre en œuvre pour que leur statut particulier soit adopté et signé avant la prochaine rentrée scolaire.

Cette plateforme autonome des enseignants s'était réunie pour apprécier les conclusions des négociations globales gouvernement-partenaires sociaux. D'après la CRPE, le relèvement du point d'indice de 200 à 300 sur quatre années (2014-2017) ne répond pas aux attentes des

enseignants. En effet, ces derniers croyaient que le gouvernement allait tenir sa promesse de corriger, dès janvier 2014, la disparité des points d'indice dans une même fonction publique pour éviter l'injustice décriée.

La hausse des salaires annoncée de 25 points en 2014, soit 12,5%, ont souligné les participants, consacre un traitement salarial à deux vitesses : d'un côté, des fonctionnaires payés au point d'indice 300 (santé, université Marien-Ngouabi et autres), et, de l'autre, des fonctionnaires payés au point d'indice 200 (en attendant d'atteindre 225 en janvier 2014). « Au terme de ces négociations desquelles les au-

teurs et acteurs de la grève ont été purement et simplement écartés, la CRPE est au regret de constater que seule la question du point d'indice a été abordée par le comité national du dialogue social et a fait l'objet d'une réponse dans le message à la Nation du chef de l'État, le 12 août dernier. Celle concernant le statut particulier des enseignants a été totalement ignorée », ont-ils déploré.

Dans le document qu'elle a publié, la CRPE rappelle que, malgré son exclusion aux négociations globales, elle avait proposé un échelonnement du point d'indice de 280 en 2013 à 300 en

2014. Autrement, elle constate que le statut particulier des enseignants n'a pas été pris en compte par le comité national du dialogue social d'autant plus que la mouture adoptée à l'issue des négociations gouvernement-syndicats d'enseignants, pendant la grève, est demeurée telle quelle dans les tiroirs de la Fonction publique. Pour cette plateforme syndicale, aucune mesure sociale particulière n'a été prise en faveur des enseignants au terme de 2013, déclarée pourtant « année de l'éducation ».

La CRPE souligne, dans le même document, qu'aucun de ses membres n'a reçu mandat de prendre part aux négociations

globales gouvernement-partenaires sociaux. Ceux qui y étaient, l'étaient à titre personnel ou ont été choisis par le gouvernement. Il s'agit notamment de Rémy-Alain Boumba, Daniel Ngami, Christophe Mongo-On-diala et Serge-Roland Nkalath. Le conseil national de la CRPE a décidé de convoquer une assemblée générale des enseignants avant la prochaine rentrée scolaire. Celle-ci décidera de la conduite à tenir au regard de la non prise en compte des revendications formulées par les enseignants au moment où ils mettaient fin à la grève du 25 février dernier.

Parfait-Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE BRAZZAVILLE

NOS ÉTABLISSEMENTS :

- Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)
- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
- Faculté des Sciences et Technologies (FST)
- Formation continue (FC)

NOS DIPLOMES :

Licence en Droit et Science Politique

- Mention : Droit public et Science Politique
- Mention : Droit privé,

Master en Droit

- Mention : Carrières judiciaires
- Mention : Droit des Affaires

Licence en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Master en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Licence en Sciences et Technologies :

- Mention : MIPC et SVTE
- Mention : Hygiène, Sécurité et Environnement

FORMATION CONTINUE

Formations de courte durée (9 mois maxi-

mum) ouvertes aux travailleurs du secteur public et du secteur privé.

- Diplôme d'Etudes Supérieures en Administration Economique et Sociale
- Diplôme d'Etudes en Administration Economique et Sociale

DOSSIER D'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE :

- Attestation du Baccalauréat ou diplôme équivalent photocopiée et certifiée conforme à l'original
- Relevé des notes du Baccalauréat
- Extrait d'acte de naissance
- Une photo format identité

N.B. : Les mentions sont organisées sous réserve que les seuils d'ouverture soient atteints (10 étudiants et plus)

DATE D'INSCRIPTION : Dès maintenant

DÉBUT DES COURS : Lundi 7 octobre 2013 à 8h



NTIC

Trente enfants vulnérables initiés à l'informatique

Un atelier d'initiation à l'informatique et à l'internet en faveur de trente enfants vulnérables a été organisé par le réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) appuyé par l'ambassade de France afin de les initier aux nouvelles expériences de la technologie.

Quatre semaines durant, le Reiper a enseigné à ces enfants, hébergés dans les structures membres du réseau, les bases d'utilisation de Word et d'internet. Ils ont appris, sous la direction de Jaurès Ndounga, le formateur, comment gagner du temps dans la maîtrise de l'informatique, d'enregistrer et retrouver les fichiers, de naviguer sur internet, d'utiliser la messagerie. De même, la prise en main du clavier, la maîtrise de la souris et de l'environnement informatique, la mise en forme d'un texte ainsi que la découverte de l'explorateur, la création de répertoires et l'enregistrement des documents. Les dix filles et vingt garçons âgés de sept à dix-huit ans étaient tous venus de six organisations, notamment Enfance créatrice de développement, Espace Jarrot, Orphelinat Cœur Immaculé, Action Espoir des enfants en détresse, Communauté Notre-Dame-du-perpétuel-secours, Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables. L'usage du net détend l'esprit et réjouit les enfants vulnérables. Ainsi donc, les enfants ayant pris goût de l'ordinateur, ont formulé un vœu à l'endroit du Reiper de

pouvoir maintenir l'élan pour le cas des vacances prochaines.

Intéressés par cette initiative, le dernier jour de l'atelier, les enfants ont reçu la visite du directeur général des Affaires sociales, Jean-Clotaire Tomby, qui était accompagné de la directrice de la famille, du directeur de la Protection légale et de l'Enfance ainsi que de Charlotte Pfinder, chargé de mission société civile à l'ambassade de France au Congo, qui se sont tous déclarés satisfaits de voir les enfants exclus du système social accéder à de nouvelles connaissances grâce aux efforts tripartites gouvernement, société civile et ambassade de France, qui apporte l'appui financier au Reiper.

Au terme d'un échange avec chacun, les trente enfants dont certains vont être candidats aux examens d'état en 2013-2014 ont été encouragés par le directeur général des Affaires sociales à plus de travail afin d'améliorer leurs performances, pour les uns à l'école, c'est-à-dire au passage en classe supérieure, à l'admission aux certificat d'études primaires élémentaires et au concours d'entrée en classe de sixième ainsi que le brevet d'études du premier cycle et pour les autres à mieux apprendre au niveau de leurs ateliers. Par la même occasion, les directeurs présents ont encouragé le Reiper et l'ambassade de France à développer des actions de formations aussi bien à l'endroit des équipes d'encadrement que des enfants démunis et vulnérables.

Fortuné Ibara



Pointe-Noire-Cotonou

197 800 FTTC A/R 3 vols par semaine



www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 53 43 79 00 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com



Weekend NON STOP !!!



Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA


Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



Partenaire Cisco | Partenaire Polycom

Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 1, Avenue Foch - Centre ville
BP 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 40

POINTE NOIRE : Road paler Karem
Avenue Pica Kere Masou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Eboya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.ip-technologie.com

MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE



ECAir
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com | Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com

Programme des obsèques de l'ancien député Louis Matouriddi



Cyriaque Zoba, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Léonard Michel Samba, la famille Ntsembo, Hernes Sounga Kouba, Mesmin Matouridi, Simon-Pierre Manima Malonga, le colonel Jean Claude Mbouka, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de gendarmerie, et enfants, la veuve Matouridi née Delphine Diamouangana informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur oncle, père et mari, Louis Matouridi, auront lieu le vendredi 14 septembre selon le programme ci-après :

09h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h00 : recueillement au domicile du défunt sis rue Loudima n°38 à Moungali.
13h00 : départ pour le district Mbandza-Ndounga

IN MEMORIAM



14 septembre 2009 – 14 septembre 2013
Voici quatre (4) ans déjà, jour pour jour, qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui sa servante KOMBELLY Elo Akouala Jeanne (Ya Jeanne). En cette date commémorative, les enfants et la famille, se souviennent encore d'elle, et demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.
Que ton âme repose en paix par la miséricorde de Dieu.
« Maman » sache que tu vis en nous, ce vide dans nos cœurs ne sera jamais comblé.

16 septembre 2009 – 16 septembre 2013
Voici vingt ans qu'il a plu au Seigneur notre Dieu de rappeler à lui, arrachant à notre profonde affection notre fils et frère Barthelemy Mfoucat Bassangatala. À cet effet, Dominique Bassangatala et enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.
Une messe d'action de grâces sera dite le dimanche 15 septembre à 11 heures en la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo.



SANTÉ

Une chirurgie de qualité pour les malades accidentés civils et militaires

En sa qualité de directeur de la clinique chirurgicale des armées (Océan) basée à Pointe-Noire, le médecin colonel Guy-Abel Mbongo s'est confié aux Dépêches de Brazzaville pour parler de la structure hospitalière qu'il dirige et a souhaité que les structures hospitalières et le personnel de santé travaillent en synergie pour faire face à certaines pathologies.



Médecin colonel Guy-Abel Mbongo

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelles sont les difficultés rencontrées pour la gestion efficace de votre structure ?

Médecin colonel Guy-Abel Mbongo (GAM) : Les difficultés sont surtout d'ordre financier. Mais depuis que nous sommes à la tête de cette structure, soit depuis février 2012, nous avons consenti certains efforts pour améliorer tant soit peu l'état actuel de cet établissement. Le confort hospitalier constitue un bien-être à la fois pour le personnel hospitalier et les malades.

LDB : Quelles sont les différentes pathologies qui affluent dans votre clinique et que vous avez à traiter souvent ?

GAM : Généralement nous prenons en charge toutes les pathologies chirurgicales, mais la vocation première de cette clinique est d'exercer une chirurgie de qualité auprès des malades accidentés civils ou militaires.

LDB : Que dites-vous de ces cas de personnes accidentées que vous recevez souvent ?

GAM : Nous avons encore un problème pour le transport des personnes accidentées. La position traditionnelle de transport d'une personne accidentée est la position latérale de sécurité avec des techniques appropriées, car un transport inapproprié peut entraîner le déplacement de certaines sections nerveuses ou de la moëlle épinière avec parfois des conséquences désastreuses. Surtout dans les cas des fractures du rachis, le transport sécurisé des accidentés s'impose.

LDB : En votre qualité de médecin, quel est l'appel que vous pouvez lancer à l'endroit de l'opinion sur les mesures à prendre pour éviter le resurgissement des cas de choléra pendant la période des pluies ?

GAM : Le choléra est une maladie causée par une mauvaise application des règles élémentaires d'hygiène. À Pointe-Noire, il nous faut une implication synergique de la part des pouvoirs publics des secteurs concernés. Une ville comme Pointe-Noire où certaines habitations sont situées non loin de petits ruisseaux et où les poubelles à ciel ouvert sont visibles partout, il faut des campagnes de sensibilisation continues. Nous félicitons la direction départementale de l'Hygiène pour le travail de terrain que ses agents effectuent.

LDB : Votre mot de la fin ?

GAM : Les structures hospitalières sont appelées à traduire dans les actes les mesures du président de la République relatives à l'année 2012 comme année de la santé. Ces mesures ne doivent pas rester un slogan mais doivent se traduire dans les faits au-delà de l'année civile 2012.

Propos recueillis par
Faustin Akono et Séverin Ibara

COOPÉRATION

La Chine soutient fermement les pays d'Afrique

Elle s'engage à renforcer de façon constructive sa participation dans les affaires de paix et de sécurité en Afrique, a déclaré Wang Zhengwei, vice-président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) et directeur de la Commission nationale des affaires ethniques de la Chine, lors d'une interview exclusive accordée à l'agence Xinhua.

Sur l'invitation du nouveau président malien Ibrahim Boubacar Kéita, Wang est attendu du 16 au 21 septembre à Bamako, capitale du Mali. Il assistera, en tant qu'envoyé spécial du président chinois Xi Jinping, à la cérémonie d'investiture du président malien prévue le 19 septembre. Selon Yang Baorong, expert de l'Institut des études sur l'Asie de l'Ouest et l'Afrique de l'Académie chinoise des sciences sociales, l'envoi d'une délégation de haut niveau au Mali par le gouvernement chinois reflète le soutien de la Chine au nouveau gouvernement du Mali et l'importance attachée par la Chine à ce pays frère et à l'Afrique dans son ensemble.

Renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les pays africains constitue une pierre angulaire de la politique étrangère de la Chine. Il s'agit également d'un choix stratégique ferme à moyen et long terme pour la Chine.

« Le Mali est un pays important de l'Afrique de l'Ouest et un des premiers pays d'Afrique subsaharienne à avoir établi des relations diplomatiques avec notre pays. La

Chine et le Mali maintiennent une amitié traditionnelle profonde », a indiqué Wang.

IBK a été élu président du Mali en remportant 77,62% des suffrages au second tour des élections présidentielles du Mali tenues le 11 août dernier. Depuis le coup d'État militaire du 22 mars 2012, qui a conduit au renversement de l'ancien président malien Amadou Toumani Touré, ce pays ouest-africain, ancien modèle de la démocratie d'Afrique, s'est enfoncé dans l'instabilité politique avec des conflits accrus entre les forces du gouvernement et la rébellion touarègue ainsi que la saisie de la partie septentrionale de son territoire par des groupes islamistes radicaux. « La Chine se félicite du déroulement en douceur des élections présidentielles au Mali et de la formation d'un nouveau gouvernement, lesquels marquent un avancement important du rétablissement de la stabilité et du développement dans le pays », a annoncé l'envoyé spécial du président chinois.

Selon lui, alors que l'Afrique fait toujours face à certains problèmes et défis liés à la paix et au développement, la Chine tient à soutenir fermement les pays africains dans leur recherche d'une voie de développement adaptée à leurs situations nationales respectives ainsi qu'à approfondir la coopération amicale sino-africaine dans divers domaines, notamment la construction d'infrastructures, l'agriculture, la manufacture, le transfert de technologie, etc. Au cours de son séjour au Mali, l'en-

voyé chinois rencontrera le président malien pour échanger des points de vue sur les questions liées aux relations bilatérales et celles d'intérêt commun. Il discutera également avec les responsables du Mali sur la coopération entre les deux pays dans le domaine des affaires ethniques. « Nous nous engageons également à renforcer notre participation dans les affaires de paix et de sécurité en Afrique et à améliorer la coordination et la coopération entre les deux parties sur les questions internationales et régionales, afin d'élever le nouveau partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique à un niveau supérieur », a-t-il ajouté.

Pour sa part, Yang Baorong a estimé que le soutien de la Chine au nouveau gouvernement du Mali correspond à une continuité de la position et la politique de la Chine, en tant que grand pays responsable, sur les affaires intérieures non seulement du Mali mais de tous les pays africains, laquelle est caractérisée par les cinq principes de coexistence, un fondement important de la politique étrangère chinoise.

Le changement drastique de la situation internationale en cours apporte des opportunités de coopération sans précédent à la Chine et l'Afrique. Selon Yang, il faut que les deux parties, soit le plus grand pays en voie de développement et le nouveau continent émergent, saisissent cette occasion pour renforcer une coopération sud-sud à tous les niveaux.

Xinhua

CÉMAC

L'emploi des jeunes à l'ordre du jour

La Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale (Cémac) examine actuellement la mise en place d'un fonds pour l'emploi des jeunes dans la sous-région. Le ministre gabonais des Affaires étrangères, Emmanuel Jose Ngonde, qui a été reçu en audience à Malabo, le 11 septembre, par le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a indiqué qu'il était venu le rencontrer pour avoir des « orientations sur la nécessité de

créer ce fonds ». Le ministre gabonais des Affaires étrangères a également rencontré son homologue équato-guinéen, Agapito Mba Mokuy, avec lequel il a échangé sur différents sujets, notamment la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace Cémac à partir du 1er janvier 2014. Autre sujet d'échange : l'appui à la candidature de l'ambassadeur de Djibouti en France, Farah Rafat, au poste de directeur général de l'Unesco, dont

l'élection est prévue en octobre prochain. La situation en République centrafricaine (RCA), a aussi été au centre de leurs préoccupations.

En outre, Emmanuel Jose Ngonde et Agapito Mba Mokuy ont émis le souhait d'œuvrer en faveur des réformes au sein des Nations unies, notamment celle du Conseil de sécurité auquel la Guinée Équatoriale est candidate en qualité de membre non permanent pour 2018.

Noel Ndong

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANNIVERSAIRE 1973 - 2013



Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg



Brazzaville Cotonou

211 450 FTTC A/R
3 vols par semaine

BZV	9:40	10:30	0:50
PNR	11:15	14:00	2:45
COO	14:45	17:35	2:50
PNR	18:20	19:10	0:50

ALIMENTATION

La FAO déplore le gaspillage de tonnes de nourriture chaque année

Dans son nouveau rapport publié le 11 septembre, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que le gaspillage alimentaire constituait non seulement une perte économique considérable, mais qu'il portait aussi un grave préjudice aux ressources naturelles dont l'humanité dépend pour se nourrir.

Selon l'étude de la FAO, le gaspillage alimentaire à l'échelle mondiale a lieu, pour 54%, « en amont », c'est-à-dire durant les phases de production, de manutention et stockage après récolte, et pour 46% « en aval », soit aux stades de la transformation, de la distribution et de la consommation. « Nous sommes tous appelés, agriculteurs et pêcheurs, industriels de l'agroalimentaire et

de la grande distribution, gouvernements locaux et nationaux, consommateurs individuels, à opérer des changements à tous les maillons de la chaîne alimentaire pour éviter les gaspillages, et, quand ce n'est pas possible, à réutiliser ou recycler la nourriture », a déclaré le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, dans un communiqué de presse. « Nous ne pouvons tout simplement pas permettre qu'un tiers de toute la nourriture que nous produisons soit gaspillée ou perdue à cause de pratiques inadéquates lorsque 870 millions d'êtres humains sont affamés chaque jour », a-t-il ajouté.

En règle générale, les pays en développement sont plus touchés par les pertes alimentaires durant la production agricole. En



Un tiers de la nourriture est gaspillé ou jeté

revanche, les régions à revenus moyens et élevés connaissent davantage de gaspillage au niveau de la vente au détail et des consommateurs. « Plus la perte d'un aliment se produit tard

dans la chaîne, plus l'impact environnemental est élevé, car les coûts environnementaux occasionnés durant la transformation, le transport, le stockage et la préparation doivent être ajoutés

aux coûts initiaux de production », a fait remarquer le rapport de la FAO.

Outre ses impacts environnementaux, les conséquences économiques directes du gaspillage alimentaire s'élèvent à 750 milliards de dollars par an pour les producteurs, estime le rapport de la FAO. En complément de la nouvelle étude, la FAO a également publié un guide contenant des recommandations sur comment réduire les pertes et gaspillages alimentaires à toutes les étapes de la filière. Le guide présente un certain nombre de projets qui montrent la façon dont les gouvernements nationaux et locaux, les agriculteurs, les entreprises, et les consommateurs individuels peuvent agir face à ce problème.

Yvette-Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

David Brown exhorte à la réconciliation

Suite aux exactions récentes des éléments de la Séléka, le conseiller spécial des États-Unis pour la République centrafricaine en séjour à Brazzaville a exprimé le 11 septembre son indignation au cours d'un point presse.

« La situation est très grave. Les exactions récentes des éléments incontrôlés de la Séléka contre la population majoritairement chrétienne sont choquantes et inexcusables. Personne ne peut justifier les meurtres, les kidnappings, les viols et le pillage. Selon certaines sources, il y a même des détentions illégales, le recrutement d'enfants soldats, environ 3 500. En plus, on signale le pillage qui persiste surtout dans les zones rurales. Ces actes ne sont pas dignes d'un bon musulman, et le Coran ne les approuve pas non plus », a déclaré David Brown.

« Les États-Unis soulignent que c'est aux autorités centrafricaines, y compris le nouveau



David Brown

président de transition qu'il incombe de protéger la population civile. Nous voulons que toutes les parties s'abstiennent de tout acte de violence contre les civils et permettent aux organisations humanitaires d'accéder à la population en toute sécurité dans l'ensemble du pays », a-t-il

ajouté. En outre, il a demandé aux différentes parties en conflit d'observer les accords de Libreville du 11 janvier dernier, ainsi que la déclaration de N'Djamena qui préconisent la mise en œuvre rapide des mesures de transition qui doivent conduire à la tenue d'élections libres, régulières et transparentes. Par ailleurs, il a reconnu le

processus de paix entamé dans la sous-région et a salué les efforts entrepris dans ce sens par le président de la République du Congo, médiateur dans la crise en RCA. À la question de savoir si la République centrafricaine se trouverait en face d'une nouvelle rébellion, d'autant que certains hommes armés se revendiquent du camp de l'ancien président François Bozizé, le conseiller spécial reste sceptique. « Je reste sceptique sur des informations que les médias diffusent en affirmant cela. L'ancien président se trouve en France, et il a le droit de répondre aux questions des journalistes mais il ne joue aucun rôle dans le processus de paix », a-t-il affirmé.

S'agissant du mutisme de la communauté internationale sur la situation en RCA dont les médias font état, David Brown a dit ne pas partager ce point de vue. « Je ne suis pas d'accord avec cette analyse. Peut-être qu'il y a eu un

problème de communication avec les populations de la RCA. La communauté internationale est très active. Avant le débat au sein du conseil de sécurité, il y a eu la deuxième réunion du groupe international de contact le 8 juillet à Addis Abeba. Il y aura bientôt à Bangui la troisième réunion de ce groupe internationale de contact », a-t-il conclu.

Signalons que la situation en Centrafrique reste chaotique dans la région de Bossangoa, au nord-ouest du pays. Le week-end dernier, des groupes armés partisans du président déchu François Bozizé auraient attaqué des positions de la Séléka et des civils de confession musulmane. Ce qui a entraîné des opérations de représailles de la Séléka contre des populations chrétiennes. La journée du 10 septembre a été relativement calme mais beaucoup craignent que le conflit ne dégénère en violences interreligieuses.

Y.-R.Nz.

TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDÈRE -
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Acer Aspire E1-531

Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



**Hp Cp1525 imprimante
laser couleur**

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

CEFA

Formation qualifiante : UNICONGO appuie le projet de construction de CEFA des métiers de la maintenance industrielle de Pointe-Noire

Le site du CETI Nguyan Van Troy, situé à Mpita dans le premier arrondissement de Pointe-Noire a été choisi pour la construction d'un Centre d'Education de Formation et d'Apprentissage (CEFA). Cette réalisation est le fruit d'un partenariat entre Unicongo et le Ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.



C'est en présence de Patrice Servantie, Consul Général de France que les travaux de construction et de réhabilitation du CEFA de Pointe-Noire ont été lancés le jeudi 5 septembre 2013 par Serge Blaise Zoniaba, ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'emploi qui déclarait : « Les enjeux de la mondialisation et les défis à relever dans le cadre du développement socio-économique nous obligent à adapter notre système éducatif au monde du travail ». En effet, le 26 mai 2009, Unicongo

a signé une convention avec le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) afin de renforcer les compétences locales. Cette convention est en réalité le fruit de plusieurs mois de travail, et elle illustre l'engagement de l'Union dans le domaine de la formation professionnelle en République du Congo. Son aboutissement sera illustré par la mise en place d'un CEFA dans la ville océane. Le CEFA de Pointe-Noire sera ainsi orienté vers les métiers de la maintenance industrielle.

Cinq filières de formation sont retenues et le nombre d'apprenants par filière est fixé à quinze. Il s'agit donc des filières axées sur :

1. les systèmes mécaniques et hydrauliques,
2. sur les équipements électrotechniques,
3. sur l'électronique et l'informatique,
4. sur les équipements du froid et de la climatisation
5. sur les ouvrages métalliques et de soudures.

Dans son essence, le CEFA s'appuie

sur un réseau d'entreprises disposées à associer l'œuvre de formation en assurant l'alternance école-entreprise. La pédagogie est celle de « l'approche par compétences ».

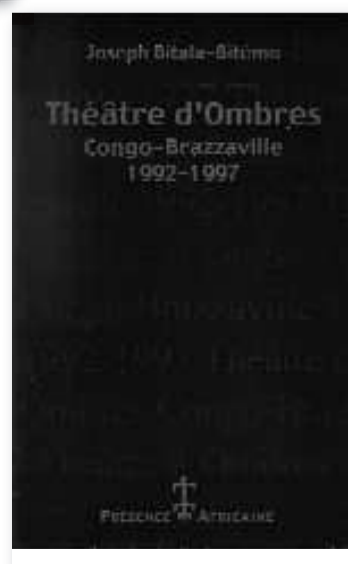
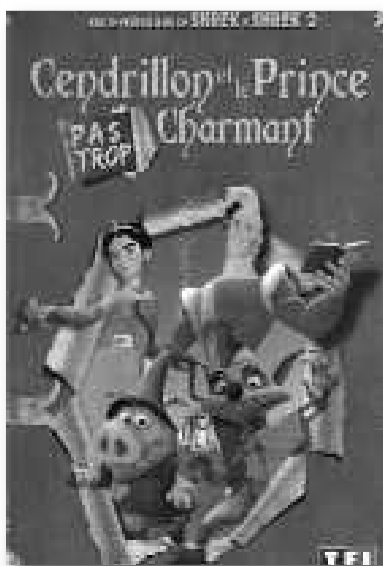
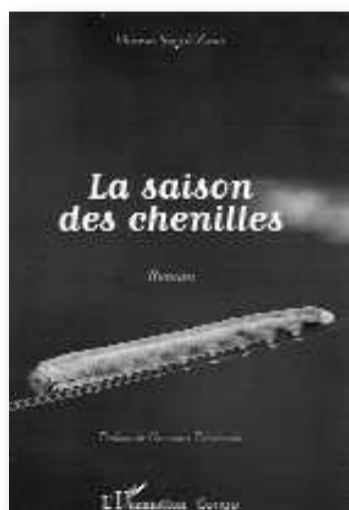
Après une inauguration à Brazzaville, c'est à Pointe-Noire que les travaux de construction et de réhabilitation du CEFA viennent être lancés.

Ce nouveau dispositif de formation qualifiante vient élargir l'offre de formation dans ce sous-secteur au niveau du Congo.

Rappelons que, Unicongo soutient la

politique de mise en place des CEFA, car elle vise l'alternance et la formation des jeunes Congolais afin de faciliter leur insertion dans le monde du travail. Ces CEFA auront trois missions fondamentales : la formation initiale des jeunes pendant deux ans, sanctionnée par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), l'insertion et la réinsertion professionnelle pour les demandeurs d'emplois et services.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



EXPOSITION DU KIÉBÉ-KIÉBÉ À SALVADOR DE BAHIA

Dans les coulisses du vernissage

Alors que sont exposées plusieurs pièces du Kiébé-Kiébé (danse initiatique des départements des Plateaux et de la Cuvette), nous avons rencontré dans les coulisses un expert, des descendants des hommes valides retirés du continent africain et une Brésilienne de souche. Voici ce que ces personnes ont déclaré.

L'expert du Kiébé-Kiébé, Pierre Cébert Ibocko-Onangha, préfet du département de la Cuvette, dit que c'est un honneur et une fierté pour lui de voir les pièces culturelles du département dont il est le patron, connaître une exposition internationale au Brésil.

Le Kiébé-Kiébé a une double dimension : profane que tout le monde voit et une autre dimension mystique qui est le caractère exotérique de la chose, réservée exclusivement aux initiés. À ce propos, le préfet de la Cuvette pense que si les Brésiliens veulent s'imprégner de cette dimension, il faut qu'ils soient ouverts à cet exercice, autrement dit, il n'est permis à quiconque d'accéder à ce genre de savoir, car il relève des initiés. « Pour bénéficier des rudiments d'enseignement sur le Kiébé-Kiébé il faut être accepté par les initiés. Sinon, on pourrait être en droit de dire que le côté exotérique du Kiébé-Kiébé a un aspect fermé qui n'est pas accessible à tout le monde. Au moins le vernissage, tout le monde peut y participer et accéder à cette partie



Madame Creusa Cargueija

intéressées : les femmes, les vieux, les jeunes, les enfants. Tout simplement parce que le Kiébé-Kiébé est une danse à multi-facettes. Il y a des moments où l'on accepte des femmes et il y en a d'autres où on les repousse. Dans le cadre d'initiations par exemple, les femmes ne sont pas intéressées. Par rapport à ce qui se passe actuellement au Brésil, on ne peut pas dire que Lydie Pongault soit une initiée femme, non ! Parce que dans le domaine du Kiébé-Kiébé, il n'y a pas d'initiée femme. Par contre elle apparaît comme une facilitatrice parce que c'est elle qui permet le transfert de cette culture

m'intéresse dans le Kiébé-Kiébé, c'est son côté mystique. Évidemment, c'est intéressant de découvrir la culture que l'on ne connaît pas ici mais qui vient de nos ancêtres. C'est cette culture qui est en train d'être montrée ici. Ils ont promis de nous inviter au Congo pour vivre le Kiébé-Kiébé dans son environnement. J'attends avec plaisir ce moment qui me permettra de découvrir sur place comment vivent les Congolais et comment ils s'amuse », a-t-elle déclaré.

Madame Arany Santana

Secrétaire culturelle du département de Bahia, elle a préféré ne pas parler en tant que représentant du gouvernement local de Bahia, mais en tant que femme noire d'origine bantoue qui a étudié le Kikongo et le Kibangou (langues d'origine africaine).

« Dès que j'ai vu l'exposition, j'ai eu envie de pleurer. C'est un grand cadeau que le Congo nous a apporté, car je suis certaine que le Kiébé-Kiébé représente mes racines. Voilà pourquoi je suis fière de votre visite ici à Bahia et j'ai bien envie de me rendre au Congo, surtout que les organisateurs de cette exposition sont dans la perspective de nous inviter au Congo. Je prie pour que l'on trouve les moyens de nous rapprocher de plus en plus. J'en profite aussi pour vous informer que je suis directrice d'un carnaval afro, et dans ce cadre, je veux bien rendre un hommage au Congo-Brazzaville. Nos écritures sont en bantou. Nous avons fait des chansons, des danses », a expliqué cette femme.

Taata Konmannanjy

Président de l'association culturelle bantoue de Bahia, il affirme avoir déjà connu ce qui se passe présentement à Bahia dans d'autres expositions ailleurs.

« Je tiens d'abord à vous informer que j'ai des racines congolaises et des racines de Kibangou. On devrait avoir d'autres liens entre les Brésiliens et le Congo en particulier, et entre les Africains bantous en général. Parce que la plupart des Bahianéens sont d'origine bantoue. Je m'identifie à ce que je vois ici, mais je n'ai jamais vu aucun de ces objets ici à Bahia. C'est pourquoi je me permets de dire que le côté mystique du Kiébé-Kiébé m'intéresse

m'est familière », a déclaré Taata Konmannanjy.

Eloa Catarina Pinto Teixeira

Professeur de français à l'université de Bahia, cette Brésilienne rappelle que le musée afro-brésilien de Bahia a beaucoup travaillé pour la réalisation de cette exposition. « Je trouve qu'il y a quelque chose d'immatériel dans cette exposition. Je ne sais comment vous l'expliquer, mais ça me touche bien proprement. Pour moi la possibilité de voir le Kiébé-Kiébé représenté ici est une opportunité inoubliable. Je souhaite qu'un jour, le Kiébé-Kiébé soit pratiqué par les Brésiliens. Cela m'intéresse beaucoup et je serai



Madame Arany Santana

beaucoup, parce qu'il nous attire, nous appelle nous Kongos. Il nous invite et nous avoue quelque chose que je n'arrive pas à expliquer. Je suis ravi parce que cette exposition

alors la première à m'y mettre », a annoncé l'enseignante.

De notre envoyé au Brésil, Bruno Okokana



Et Pierre Cébert Ibocko-Onangha

superficielle du Kiébé-Kiébé », a précisé l'expert, avant de donner son point de vue en ce qui concerne l'accessibilité ou pas des femmes dans cette dimension. Rappelons que le vernissage du Brésil a été préparé par les femmes.

Et Pierre Cébert Ibocko-Onangha de poursuivre : « Si Lydie Pongault et Graça Teixeira sont au-devant de la scène en ce qui concerne l'exposition du Kiébé-Kiébé, c'est parce que l'on est en train de moderniser les choses. En plus, le Kiébé-Kiébé au départ était une affaire de femmes. Les hommes s'en sont accaparé tout en apportant les aspects mystiques, exotériques, et tout ce qui s'en suit. Mais au niveau du vernissage, ce sont toutes les couches qui y sont in-

teressées : les femmes, les vieux, les jeunes, les enfants. Tout simplement parce que le Kiébé-Kiébé est une danse à multi-facettes. Il y a des moments où l'on accepte des femmes et il y en a d'autres où on les repousse. Dans le cadre d'initiations par exemple, les femmes ne sont pas intéressées. Par rapport à ce qui se passe actuellement au Brésil, on ne peut pas dire que Lydie Pongault soit une initiée femme, non ! Parce que dans le domaine du Kiébé-Kiébé, il n'y a pas d'initiée femme. Par contre elle apparaît comme une facilitatrice parce que c'est elle qui permet le transfert de cette culture

Madame Creusa Cargueija

Cette guide interprète internationale et nationale de la région de Bahia au Brésil où elle est née bien que venant de la région de l'île de Latrique où l'on fait encore des cultes ancestraux, témoigne que c'est très intéressant de découvrir cette exposition au Brésil. « Pour nous c'est très important de découvrir cette exposition. Cela me renvoie à mon enfance, à mes grands-parents, à l'éducation de base que j'ai reçue. Bref, à mes ancêtres de l'Afrique. Je suis une métisse brésilienne avec 40% d'ancêtres africains, 40% d'ancêtres européens et 20% d'ancêtres indiens. Ce qui

ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

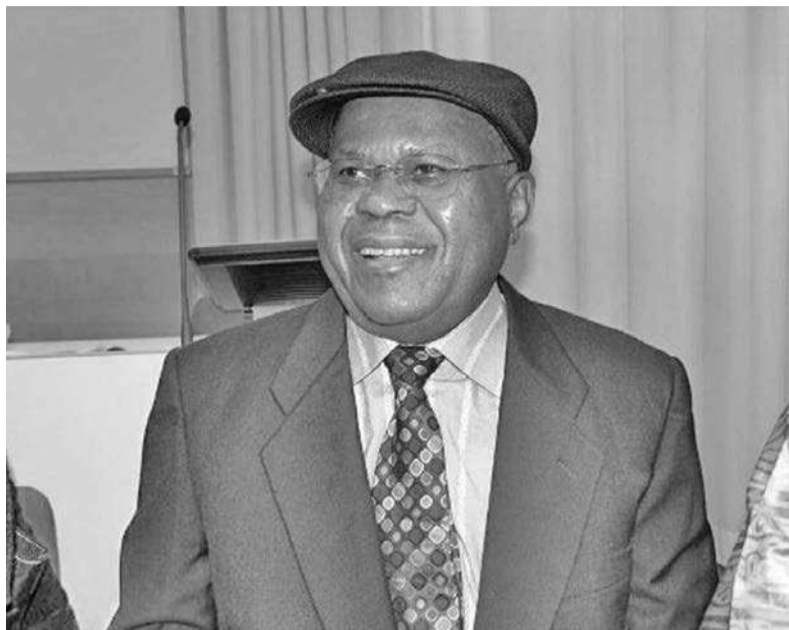
RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

CONCERTATIONS NATIONALES

Participation controversée de l'UDPS

À la 12^e rue Limete, l'on met en garde ceux qui utilisent le sigle UDPS comme fond de commerce pour se positionner ou tout simplement pour soutirer un peu d'argent.

Immuable dans sa logique contestataire, lui qui se considère toujours comme le président de la République réellement élu au terme du scrutin présidentiel de novembre 2011, Étienne Tshisekedi n'est pas du tout emballé par les concertations nationales. Son parti avait été parmi les tout premiers à rejeter ce forum qu'il considère comme une manœuvre dilatoire tendant à légitimer les institutions en place. Dans une récente mise au point, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Bruno Mavungu, est revenu sur cette prise de position en indiquant que son parti n'y était nullement concerné. La perche tendue par les organisateurs qui ont réservé un quota de participa-



Étienne Tshisekedi

tion à l'opposition extraparlementaire espérant embarquer l'UDPS dans cette aventure est restée pendante. L'UDPS, autant que les autres partis alliés dont l'UNC, continue à faire la moue. Pas question

de prendre part à ce forum qui, d'après ce parti de l'opposition, « ne résorbera pas la crise née du hold-up électoral laquelle ne prendra fin que lorsque la vérité des urnes sera restaurée ». Alors qu'elle a pris l'op-

tion de se mettre en marge des institutions, l'UDPS y est tout de même représentée par quelques députés qui ont décidé de marcher à contre courant des intérêts de leur leader. N'étant plus en odeur de sainteté avec le « lider maximo » qui a tout rejeté en bloc, même la perspective pour les élus de son parti de siéger à l'Hémicycle, ces derniers ont finalement pris l'option de n'écouter que la voix de leur propre raison. À ce premier séisme qui a ébranlé tout de même la cohésion du parti s'en est ajouté un deuxième, le clivage qui s'est dessiné entre les élus de l'UDPS siégeant à l'Assemblée nationale écartelés entre les anti et les tenants des concertations nationales. Le groupe parlementaire UDPS et alliés a été frappé de plein fouet dans son unité avec la volte-face effectuée par la clique de Serge Mayamba. Ce dernier et plusieurs autres députés de l'UDPS participent, en effet, aux concertations nationales pendant que Samy Ba-

dibanga et les autres, signataires de l'accord du 31 août 2013, refusent d'y prendre part. Parmi les motifs avancés, le non-respect de l'Accord-cadre et de la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies. De quelle UDPS se réclament donc les uns et les autres ? peut-on s'interroger lorsqu'on sait que le président national de ce parti n'a jamais avalisé leur participation à l'Assemblée nationale encore moins aux concertations nationales. « L'UDPS n'a pas de députés à l'Assemblée nationale », n'arrête-t-on de marteler à la 12^e rue Limete. C'est donc à tort que les précités continuent de se réclamer de l'UDPS pendant qu'ils ont coupé le cordon ombilical qui les liaient jadis à ce parti politique. « Le Parti met en garde ceux qui utilisent le sigle UDPS comme fond de commerce pour se positionner ou tout simplement pour soutirer un peu d'argent », avertit le secrétaire général Bruno Mavungu.

Alain Diasso

Les femmes sous-représentées aux bureaux des états généraux

La gent féminine estime pourtant avoir des qualités et des compétences pouvant lui permettre de mériter l'exigence constitutionnelle qui prévoit sa représentativité à 30% dans les instances des décisions.

Au moment où débutent les travaux thématiques des concertations nationales, les femmes présentent à ce forum national n'arrêtent de rechigner eu égard à sa faible représentativité au niveau des bureaux des états généraux. Le 11 septembre, les déléguées à ces assises issues des différentes composantes ont clamé haut et fort leur volonté de se retrouver dans ces organes de direction qui paraissent, à ce stade, n'être qu'une affaire d'hommes. Le constat est patent. Déjà au niveau du secrétariat technique de ces concertations masculinisées, deux femmes seulement s'y retrouvent. À présent que le train est en marche avec la constitution des groupes thématiques, les femmes semblent à nouveau subir le diktat des hommes.

De quoi révolter Élysée Minembwe, questeur de l'Assemblée nationale et déléguée aux concertations, qui pilote la dynamique contestataire. « Nous ne voulons pas qu'on nous donne ces postes, mais que nous les méritions selon les prescrits de la Constitution qui prévoit la représentativité de la femme à 30% dans les instances des décisions. Nous avons des qualités et des compétences qui nous permettent de mériter cette exigence constitution-

nelle », a-t-elle déclaré au sortir d'une réunion tenue avec ses collègues le mardi dans la salle des spectacles du Palais du peuple. L'objectif poursuivi était simple : identifier les femmes participant à ces assises et évaluer le niveau de représentativité de la femme. Ont participé à cette réunion de vérité des femmes de différentes catégories issues de la diaspora, de l'opposition politique, de la société civile, de la majorité ainsi que des institutions de la République. Le crédo était le même : siéger aux bureaux de tous les états généraux.

Aussi ont-elles invité les partis politiques et les associations où les femmes occupent quelques postes de responsabilité à penser à la représentation de la femme aux bureaux des cinq groupes thématiques. Élysée Minembwe et ses consœurs ont, de ce fait, levé l'option de faire pression sur le présidium afin que leurs desiderata soient pris en compte. Une démarche vouée à l'échec, selon certains observateurs, lorsqu'on sait que les équipes de modération devant gérer les débats dans les groupes thématiques ont déjà été constituées. Là-dessus, le niveau de représentativité de la femme aux bureaux des états généraux est quasi nulle avec une seule femme, en l'occurrence Madeleine Kalala, désignée modératrice du groupe thématique Défense. « Nous avons l'intelligence et de la compétence, et nous ne voulons pas de cadeaux, plutôt ce que nous méritons », n'arrêtent de marteler les concernées.

A.D.

Une véritable mine d'or pour certains membres des groupes de contact

En lieu et place des acteurs réels de leurs corporations, ce sont les membres de leurs familles, les connaissances et les acheteurs des places qui inondent les listes.

Dans un communiqué publié dans la semaine, la Coalition nationale pour la Cour pénale internationale de la RDC (CN-CPI) a déploré que les groupes de contact institués par le présidium se soient livrés dans les antivaleurs. Selon ce regroupement d'ONG, certains membres de ces groupes ont fait de la constitution des listes des participants une mine d'or, alors que ces dits groupes ont été constitués pour contribuer à l'amélioration du projet du règlement intérieur et repercuter sur les stratégies pouvant faciliter d'atteindre les objectifs fixés. « On signale la perception de montant allant de cinq cents à huit cents dollars américains et des contrats léonins d'opération retour sur les per diem », a regretté la CN-CPI/RDC. Le regroupement a également déploré un déséquilibre manifeste entre les participants des provinces et ceux de la ville de Kinshasa, « laissant croire aux concertations de la capitale ». La CN-CPI/RDC a, par exemple, noté que de la liste des chefs coutumiers qu'on y dénombre vingt six participants. Ces derniers représentent, chacun, une nouvelle province créée par la Constitution de 2006 a lors que curieusement plusieurs provinces ne s'y retrouvent pas. « Le nom du président des chefs coutumiers de la province orientale, Honorable Prosper Mangukele, appelé seul en toute urgence pour représenter tous les Chefs coutumiers de sa province, ne se trouve nulle part », a relevé l'organisation.

Ce regroupement a aussi relevé que de la liste de la société civile sur laquelle repo-

seraient les espoirs de la population, en vue de porter haut son vécu quotidien, est pleine des fictifs. Pour la Coalition, toutes ces fraudes sont cautionnées par l'imposition des membres du groupe de contact de la société civile par le présidium. Cela est en violation expresse du mode démocratique de prise des décisions (le consensus), prévu dans l'ordonnance n°13/078 du 26 juin 2013 portant création, organisation et fonctionnement des concertations nationales.

Face à ces tares, la coalition a exhorté le chef de l'État de veiller à ce que les objectifs des concertations nationales ne soient pas détournés et de garantir que ces concertations rétablissent réellement « la paix, l'unité et la cohésion nationales et non l'unité, la cohésion et la gratification honteuse des politiciens et des bourreaux ». L'Organisation a notamment recommandé, à cet effet, d'inscrire en ordre prioritaire la justice pour les victimes des graves violations des droits humains et du droit international humanitaire. Cette structure soutient, par ailleurs, que l'amnistie annoncée lors de l'ouverture ne sacralise pas l'impunité des auteurs des crimes internationaux et des violations massives des droits humains. Au présidium de cette rencontre, la CN-CPI/RDC a recommandé de conditionner la validation de mandat des participants de la Société civile par la production de la personnalité juridique de l'organisation mandataire et d'invalider le mandat de tous les fraudeurs.

Lucien Dianzenza

SECTEUR BANCAIRE

Pas de garantie des États-Unis pour les dépôts à l'étranger

En cas de faillite de la filiale étrangère d'une banque américaine, les épargnants ne devront plus se tourner vers le pays de l'oncle Sam qui garantissait les dépôts bancaires jusqu'à hauteur de 250000 \$, pour exiger des remboursements.

Les dépôts des banques américaines situées en dehors du territoire national ne sont désormais plus assurés. Il s'agit non seulement des dépôts estimés globalement à environ 1000 milliards de dollars, mais aussi des dépôts effectués à l'étranger et payables dans des agences basées sur le sol américain. Cette nouvelle règle est désormais intégrée dans le texte adopté par la Compagnie fédérale d'assurance des dépôts bancaires (FDIC). Dans un document, la FDIC a réaffirmé la nécessité de ne pas faire des États-Unis un garant bancaire universel, en réaction au projet du régulateur financier britannique (PRA) de rendre les dépôts effectués dans les filiales américaines en Grande-Bretagne payables aux États-Unis. Selon elle, ce projet britannique tendait à étendre son champ de couverture

et à créer des difficultés opérationnelles si ce genre de dépôts étaient considérés comme assurés.

Les effets de la mesure se feront certainement ressentir à l'étranger, notamment dans les filiales des banques américaines, à l'instar de la City Bank Congo. Citibank offre des services spécifiques aux entreprises, y compris le financement commercial, de change, les dépôts, gestion de la trésorerie et la banque électronique. Citibank aide aussi ses clients à gérer leurs finances, augmenter la valeur de leurs investissements et financer leurs projets. Certains analystes ont tout de même relativisé le niveau des dommages, en rappelant que cette filiale travaille tout de même dans un environnement bancaire donné. Quelque part, les mécanismes nationaux existent justement pour prévenir des cas de faillite et éventuellement agir au moment opportun. Mais les plus sceptiques ont mis en garde contre toute minimisation de la portée du projet américain si rien ne peut encore à ce stade indiquer d'éventuels effets sur la tenue des comptes, les transactions finan-

cières de la filiale ou encore le volume de ses ressources extérieures. Par contre, un analyste contacté par la rédaction a tenu à insister sur la notion de confiance qui devrait régner entre l'établissement bancaire et le déposant. « Si cette mesure arrive à effriter cette confiance ou la fragiliser, alors elle aura des répercussions. Les déposants peuvent effectivement avoir des réticences sur la capacité de la banque à pouvoir les rembourser, le cas échéant. Et cette absence de confiance fera mal, très mal », a-t-il soutenu. La question est d'autant plus cruciale que les investissements américains (dans les mines) sont arrivés en troisième position parmi les plus gros enregistrés par l'Anapi en 2012. D'où une inquiétude qui se dessine sur l'impact du projet sur les investissements américains. L'on se rappelle d'ailleurs des conséquences néfastes sur l'économie congolaise, particulièrement kivutienne, de la mesure du gouvernement des États-Unis interdisant aux entreprises américaines d'exporter des produits miniers en provenance de cette partie meurtrie de la RDC.

Laurent Essolomwa

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN AFRIQUE

Le Danemark apporte une contribution équivalente à 1,8 millions USD


Ce pays de l'Europe du Nord a, à travers ce geste, apporté un coup de pouce au Fonds pour l'accélération du développement agricole en Afrique (Fada) afin d'activer les investissements en infrastructures agricoles sur le continent.

Le ministre danois de la Coopération au développement, M. Christian Friis Bach, a annoncé la contribution de son pays au Fada au cours de la visite dans son pays du président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), M. Donald Kaberuka. Cette contribution de dix millions de couronnes danois, équivalent à 1,8 millions de dollars américains (USD), tel qu'indique un communiqué de la BAD, vient en complément des contributions faites par les bailleurs à l'origine de la création du Fada, en particulier l'UsaidS, qui s'est engagée à apporter 15 millions de dollars, et le gouvernement suédois qui a pris un engagement à hauteur de 10 millions de dollars.

Doté de 28,8 millions USD, le Fada est le premier fonds du genre géré par la BAD pour stimuler les investissements privés dans les projets d'infrastructure agricole en Afrique subsaharienne.

Le Fada qui intervient dans les pays, qui sont membres de la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, subventionne le financement des frais initiaux de développement d'un large éventail de projets d'infrastructure agricole s'étendant sur la chaîne de valeur entière, de la production jusqu'à la vente dans les marchés. Il s'agit d'une alliance créée l'année dernière par le président des États-Unis, Barack Obama, à l'occasion du sommet du G8. Avec six pays membres dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Mozambique et la Tanzanie, la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition soutient les réformes réglementaires axées sur le marché engagées dans les pays membres, où le secteur privé s'est engagé à hauteur de 3,7 milliards de dollars dans les investissements agricoles.

Gypsie Oïssa Tambwe



KIN PERSONAL MAIL CARGO DEPUIS 20 ANS

MULTIMO-KPM CARGO - Transport de vos marchandises en toute sécurité

Depuis 20 ans KPM, soucieux de servir la République Démocratique du Congo, transporte par voie aérienne et maritime tous types de colis et marchandises avec un professionnalisme reconnu de tous. Nos bureaux de Bruxelles, Paris, Kinshasa, Lubumbashi et d'Allemagne vous accueilleront avec un service sérieux et de qualité.

Express Aérien	Fret Aérien	Fret Maritime	Sous-Douane Aérien	Service Achats	Service Food & Beverage
----------------	-------------	---------------	--------------------	----------------	-------------------------

'BRUXELLES'

- Rue Lesbroussart 76 - 1050 Bxl
- Fax: 32(0) 26480099
- Mail: info-bxl@kpm-rdc.com
- Service courrier - Colis Express - Cargo Aérien et Maritime
- Tel: +32 (0) 2 646 04 99
- Service Achats
- Tel: +32 (0) 2 647 04 99
- GSM: +32 (0) 476 94 52 44
- Mail: achat-bxl@kpm-rdc.com
- Administration / Comptabilité
- Tel: +32(0) 2 648 04 99

'PARIS'

- Contact: Mr. Richard Kiabilua
- 53 Rue Championnet - 75018 Paris
- Tel: +33 (0) 616 35 41 91
- Mail: kpm-paris-multimo@hotmail.fr

'BONN'

- 92 Bornheimerstrasse
- 53111 Bonn
- Tel: +49(0) 22 84 33 3473
- Mail: prosjuma@hotmail.com

'THAILANDE / CHINE'

- Contact: Mme Fabienne
- Druine S55
- Unit B10, Baan Silom, Silom road, Bangkok 10500.
- Mail: cargo@studio55ent.com
- Tel: +66 (0) 89 12 13 22 72

'KINSHASA'

- Av. des Forces Armées 30 Gombi (ex Haut Commandement)
- Service Courrier-Cargo
- Tel: +243 (0) 99 82 42 464
- +243 (0) 99 72 50 684
- Mail: courier-kin@kpm-rdc.com
- Service Achats
- Tel: +243 (0) 99 98 92 980
- Mail: compta-kin2@kpm-rdc.com

'LUBUMBASHI'

- Contact: Mr. Alain Mokuba
- Avenue Kapenda 191
- Commune de Lubumbashi
- Tel: +243 (0) 99 99 15 658
- +243 (0) 81 68 87 295
- Mail: alain_mokuba@hotmail.com

Notre tombola mensuelle
Vous pouvez gagner 10 kg chaque mois !

Visitez notre site www.kpmcongo.com

JEUNESSE

Soirée dessin animé à la Halle de la Gombe ce vendredi

D'entrée libre et ouverte à tout public à partir de 19heures, la soirée du 13 septembre est consacrée à la présentation des films d'animation réalisés lors des ateliers Afriq'Anim'Action organisés par le Studio Malembe Maa.



Une séance de travail lors des ateliers de formation Afriq'Anim'Action © Studios Malembe Maa

Plusieurs dessins animés sont à l'affiche ce 13 septembre à l'Institut français de Kinshasa (IF). Les projections sont exclusivement réservées aux récentes réalisations d'Afriq'Anim'Action, l'atelier de formation aux métiers du cinéma d'animation en Afrique centrale tenu entre 2012 (août-décembre) et 2013 (janvier - juillet) à Kinshasa et Bujumbura. Ainsi, via ce projet mené de main de maître par le Studio Malembe Maa, des jeunes créateurs du Burundi, du Rwanda et de la RDC se voient offrir l'opportunité de révéler au grand public

le résultat de leur apprentissage à la soirée dessin animé inscrit dans l'actuel agenda de l'IF. Les projections sont exclusivement réservées aux récentes réalisations d'Afriq'Anim'Action, l'atelier de formation aux métiers du cinéma d'animation en Afrique centrale tenu entre 2012 (août-décembre) et 2013 (janvier - juillet) à Kinshasa et Bujumbura. Ainsi, via ce projet mené de main de maître par le Studio Malembe Maa, des jeunes créateurs du Burundi, du Rwanda et de la RDC se voient offrir l'opportunité de révéler au grand public

lement subventionné par le programme précité pendant une période de cinq ans, soit de 2007 à 2012. Le projet Afriq'Anim'Action s'articulait sur deux axes majeurs, à savoir la poursuite de la formation à la réalisation de films d'animation et l'accompagnement de jeunes créateurs ainsi que la formation de formateurs africains dans le domaine du film d'animation. Ce, dans le but légitime de contribuer au développement d'une filière spécifique de cette branche du cinéma en Afrique centrale et orientale.

Nioni Masela

FOOTBALL TRANSFERT

Bedi Mbenza porte plainte contre Club Africain de Tunis

L'ancien joueur du TP Mazembe accuse le club de Tunis de rompre unilatéralement son contrat et de ne lui avoir pas versé sa prime de signature ainsi que son salaire depuis quelques mois.

Les footballeurs congolais n'arrivent plus à faire leur trou dans le championnat tunisien. Le temps de Nsilulu Makaya, Blaise Lelo ou encore Patrick Kazadi s'y affirmaient est bien lointain. L'on apprend que le milieu relayeur international congolais Hugues Bedi Mbenza dit Stone, -ancien du TP Mazembe de Lubumbashi et d'Anderlecht de Belgique-, vient de porter plainte à la Fifa contre Club Africain de Tunis, avec l'aide de l'avocat belge Laurent Denis. Cette affaire vient après le dossier qui a opposé un autre ancien de Mazembe, Janvier Besala, avec un autre club tunisois, l'Espérance de Tunis.

Pour la petite histoire, Bedi Mbenza est parti de Mazembe pour



Hugues Bedi Mbenza

un prêt à Anderlecht de Belgique. À la fin de la saison 2011-2012 chez les Mauves bruxellois avec son ancien coéquipier de Mazembe Patou Kabangu, Hugues Bedi a été

conservé dans l'effectif du club belge, alors que Patou est rentré à Lubumbashi avant de s'envoler pour le Qatar. Mais dans l'Anderlecht, Bedi a très peu joué et au

mercato d'hiver 2012, il a obtenu un contrat de trois ans au Club Africain de Tunis, Anderlecht acceptant de le laisser partir. Et le Congolais s'est rapidement intégré dans son nouvel environnement sportif, étant un titulaire incontesté dans la formation de Bad Jedid. Après sept matchs livrés de la phase retour, Bedi Mbenza s'est blessé, un claquage, précise le site web officiel du TP Mazembe, son ancien club. Il ne pouvait donc pas prendre part aux play-offs. Cette absence pour blessure n'a visiblement pas été souhaitée par le staff dirigeant du Club africain, d'autant plus que Bedi a le statut d'étranger au sein de l'effectif. Et depuis cette indisponibilité, il n'a donc perçu ni la part de prime à la signature restant due ni les salaires mensuels, souligne www.tpmazembe.com. Le 6 juillet 2013, le site Kawarji écrivait dans sa rubrique rumeur : « Après Khaled Lammouchia, un

autre joueur étranger du Club Africain s'apprêterait à faire des valises après un court séjour au parc A. Il s'agit de l'international congolais Bedi Mbenza, dont l'aventure avec la formation tunisienne n'aura duré que quelques mois... Malgré le talent indiscutable du Congolais, les dirigeants clubistes ont estimé que les places d'étrangers au sein de leur formation sont très chères, d'où la recherche d'éléments qui apporteront un apport important au jeu de l'équipe... ».

Une information qui démontrait que le milieu de terrain congolais devenait littéralement indésirable au sein du club de Tunis. Bedi a porté l'affaire à la Fifa.

Il s'estime libre, du moment que son contrat a été rompu de manière unilatérale.

En séjour à Kinshasa, il est à la recherche d'un autre club pour relancer sa carrière.

Martin Enyimo

CLASSEMENT FIFA

La RDC rétrogradée à la 91^e place en septembre

L'élimination de la course pour la qualification à la Coupe du monde 2014 au Brésil a certainement influé sur la position actuelle de la RDC au classement Fifa, passant de la 87^e à la 91^e position.



Les Léopards de la RDC

La RDC a perdu du terrain au classement Fifa publié le 12 septembre au siège de la Fifa à Zurich en Suisse. Elle passe de la 87^e position en octobre à la 91^e, se maintenant toutefois dans le top 100. Et elle a vu ses points passés de 434 à 407, avant de retomber à 392. Rappelons que le calcul des points d'un match tient compte du résultat du match, de son importance, de la force de l'équipe adverse et du poids de la Confédération. Ainsi par exemple, la Fifa a aussi intégré dans le calcul les matchs des éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations (Chan).

Les raisons de recul au classement de l'instance mondiale du football est certainement l'élimination des Léopards de la course pour la qualification au barrage de la Coupe du monde Brésil 2014. Les Léopards sous la houlette du sélectionneur Français, Claude Le Roy, (qui a rendu le tablier) ont été tenus en échec (0-0) à Kinshasa par les Lions indomptables du Cameroun en cinquième journée des éliminatoires, se tournant totalement de leurs chances de qualification. Et en dernière journée à Lomé, l'équipe de la RDC conduite par le sélectionneur intérimaire Santos Muitubile Diela ont rendu les armes face aux Éperviers du Togo, par un but à deux. Ces deux contre-performances ont certainement influé sur le classement du pays.

Mais la qualification de la RDC au Chan aux dépens du Cameroun pourrait être bonifiant pour les Léopards au prochain classement Fifa en octobre. L'on pourrait se retrouver avec 411 points selon les prévisions.

M.E.

ATTRIBUTION DES VISAS

846 artistes étrangers privés de concerts en France

Au nombre de ces artistes figurent de nombreux Congolais, renseigne streetpress.com.

Le site d'information revient notamment sur le cas des artistes de Staff Mbongwana international, orchestre créé par deux anciens leaders du Staff Benda Bilili. Ces derniers devaient effectuer une mini-tournée en France. La mini-tournée, apprenant, devait permettre de faire connaître au public français le nouveau groupe des deux anciens leaders du Staff Benda Bilili. Mais quatre des sept musiciens de cet orchestre n'ont pas obtenu leur visa. L'annulation en catastrophe, renseigne [streetpress](http://streetpress.com), représente une perte sèche de 5500€ pour le Cabaret Sauvage, une salle où devait se produire le groupe, et de près de 20.000€ pour les producteurs. En outre, le coût humain est important « Ce sont des mois de travail foutus en l'air et surtout beaucoup d'espoir. L'espoir pour ces musiciens de voir enfin une carrière se dessiner avec tout ce que cela comporte comme amélioration de niveau de vie », regrette Michel Winter, manager belge et organisateur de la tournée, cité par [Streetpress](http://streetpress.com). Le groupe a dû se produire avec quatre musiciens en moins. Par ailleurs, en avril dernier lors de la manifestation dénommée « La nuit du Congo », quarante des cent artistes annoncés n'ont pas obtenu de visas. L'organisateur du spectacle avait tout de même été prié de signer une lettre d'engagement de reconduite de ses artistes à la frontière. « Un refus massif qui se traduit par la déprogrammation en catastrophe de quatre des cinq formations invitées dont le ballet « Kiese na Kiese » qui avait représenté la République démocratique du Congo au 14^e sommet de la

Francophonie où François Hollande avait déclaré toutes ses bonnes intentions... », indique [Streetpress](http://streetpress.com). En effet, le 13 octobre dernier à Kinshasa lors de la cérémonie d'ouverture du sommet de la Francophonie, le président français expliquait que « sa première priorité » était « de mul-

», déclarait-il. Un vœu pieu jusqu'à là. En effet, plusieurs artistes congolais ont également été privés de visas d'entrée sur le territoire français où ils étaient censés prendre part aux jeux de la Francophonie qui se déroulent à Nice. Pour rappel, en 2011 Fally Ipupa et Ferré Gola notamment



tiplier les échanges dans l'espace francophone », notamment « entre les artistes ». « Je veux que les étudiants francophones puissent circuler plus facilement, et que les artistes puissent également être accueillis partout dans l'espace francophone,

avaient dû annuler certains de leurs spectacles en Europe pour cause de refus de visas en faveur de leurs musiciens. Les deux artistes devaient se produire respectivement au Zénith et à l'Olympia de Paris.

Patrick Kianimi



AIRTEL JEUNES TALENTS

Le plus grand tournoi africain pour les moins de 17 ans démarre le 16 Septembre

- La deuxième édition de la fête du football pour la jeunesse africaine débutera au milieu du mois prochain
- Airtel compte améliorer les stages de football, qui sont désormais prévus pour le mois d'Avril 2014

Nairobi le 28 Août 2013 - Bharti Airtel, un des principaux fournisseurs de services de télécommunications avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie et l'Afrique, a annoncé aujourd'hui que le Championnat d'Afrique Airtel Jeunes Talents aura lieu à Lagos, au Nigeria du 16 au 22 Septembre 2013.

Pour la deuxième année consécutive, le Championnat d'Afrique Airtel Jeunes Talents sera l'occasion pour les stars en herbe de moins de 17 ans d'affronter les meilleurs joueurs du continent et de montrer l'étendue de leur talent.

M. Andre Beyers, le directeur marketing d'Airtel Afrique, a déclaré que: «Le championnat d'Afrique Airtel Jeunes Talents vise à renforcer la qualité du football en Afrique. À Airtel, nous sommes convaincus que la création d'un tel tournoi permet de développer le potentiel des participants.»

La troisième édition du projet Airtel Jeunes Talents a eu lieu dans 16 pays à travers l'Afrique où des centaines de milliers de jeunes ont participé aux tournois régionaux et nationaux. Les meilleures équipes de chaque pays vont s'affronter lors du championnat d'Afrique Airtel Jeunes Talents. Les équipes gagnantes recevront la coquette somme de 10 000 dollars américains. L'argent sera investi dans l'éducation des joueurs.

Au Congo, ce tournoi a vu la participation de 3500 Jeunes, de seize (16) équipes réparties entre en deux (02) régions, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire. As Poto-Poto de Brazzaville et Vis-ta-Vie de Pointe-Noire, vainqueurs des tournois régionaux, se sont affrontées en final national au stade Saint-Denis à M'pila en date du 11 août 2013 et, a vu la victoire de l'équipe d'AS Poto-Poto par un score de 4 buts à 2 buts. Ainsi l'équipe As Poto-Poto de Brazzaville représentera le CONGO à ce grand tournoi africain des 17 pays Airtel à partir du 16 septembre 2013 au Nigeria à Lagos pour cette édition de 2013.

Lors de l'édition 2012 du championnat panafricain Airtel Jeunes Talents, les filles du Ghana et les garçons du Niger ont triomphé. Les joueurs nigériens seront désireux de remporter le tournoi devant leurs fans, après avoir échoué lors de l'édition précédente qui se déroulait à Nairobi, au Kenya. Le tournoi panafricain s'annonce passionnant étant donné que les grandes puissances du football africain, telles que le Ghana et la Zambie, ne se laisseront pas faire et comptent mettre les bâtons dans les roues du pays hôte.

En permettant aux futures stars du football africain d'exprimer leur talent dans un tournoi de grande envergure, Airtel se rapproche de son objectif qui consiste à devenir le plus grand supporter du football en Afrique.

Nouvelle date pour les stages de football

Les meilleurs joueurs du championnat d'Afrique Airtel Jeunes Talents auront la possibilité de participer à des stages de football qui seront dirigés par deux des plus grands clubs de football dans le monde: Arsenal FC et Manchester United. Les stages, qui auront lieu à Lagos (Nigeria) et à Lubumbashi (République démocratique du Congo) en Avril 2014, seront effectués sous la supervision des entraîneurs de Manchester United et d'Arsenal FC qui sont reconnus par l'Union Européenne de Football Association (UEFA).

S'exprimant sur l'importance des stages de football M. Beyers, a affirmé: « Grâce à ces ateliers, les joueurs franchiront un palier et vont avoir un avant-gout du milieu professionnel. »

Les stages de football d'Arsenal FC et de Manchester United donneront le coup d'envoi de la quatrième édition du tournoi Airtel Jeunes Talents en Avril 2014. Le report des stages de football permettra d'améliorer la structure actuelle.

M. Beyers a déclaré: «Afin de nous assurer que les meilleurs entraîneurs et les installations adéquates soient disponibles, nous avons décidé de reporter les stages de football».

Airtel Jeunes Talents, le plus grand tournoi de moins de 17 ans sur le continent africain, vise à identifier les talents et à former les footballeurs de demain. C'est une initiative qui promeut l'égalité des chances étant donné qu'elle est conçue pour les garçons et les filles. Au fil des ans, le projet Airtel Jeunes Talents a permis à plusieurs joueurs en herbe d'intégrer des clubs de football, ainsi que les équipes nationales de leur pays.

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 275 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de Juillet 2013. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Michael Okwiri
Vice President, Communications, Airtel Africa
Email: Michael.Okwiri@africa.airtel.com

LITTÉRATURE

Florent Sogni Zaou publie « La Saison des Chenilles »

Ce roman de 129 pages retrace l'histoire du jeune Backa Mambou, persécuté, harcelé sous toutes les formes par Kayi kayi, président du conseil paroissial. L'ouvrage est paru aux Éditions l'Harmattan Congo et préfacé par Germain Tchibinda.

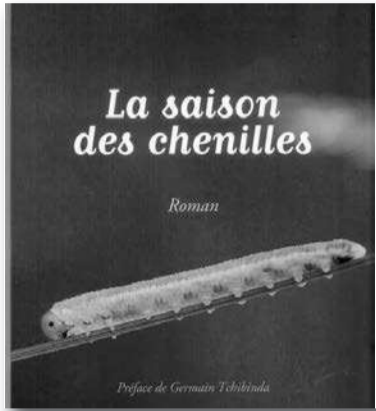
À travers les pages, l'auteur dévoile des réalités sociales : les intrigues, la discrimination, l'anxiété, le tribalisme etc. Mais toujours cette volonté d'espérer.

Backa Mambou a souffert pour avoir été incarcéré dans la prison privée de Kip'maakou avec la complicité de Kayi Kayi. À sa sortie de prison, Backa Mambou défiguré, cherche à rencontrer le président du cercle du futur pour lui relater de ses déboires, son séjour dans les geôles privées de Kip'maakou, sa fuite à travers champs, savanes et forêts à cause de la folie de l'homme qui le haïssait à cause d'un poste illégal qu'il fallait préserver. Le Président lui demanda s'il était toujours disposé à servir l'Église. Backa Mambou répliqua qu'il n'a jamais quitté l'Église. « Tu ne peux pas savoir l'honneur que tu me fais en acceptant cette offre avec joie... Je bénis le ciel de t'avoir fait comprendre que tu peux être utile à l'œuvre de Dieu dans tes positions », a indiqué le président qui annonça la bonne nouvelle : celle de la rétrocession des écoles naguère nationalisées par l'État. Backa Mambou est nommé directeur des écoles spirituelles et des activités affiliées.

Sa nomination suscita des réactions au sein de la communauté. Kayi kayi furieux, décide de rencontrer le président pour l'annulation de cette no-

mination. Le degré de sa colère augmenta, lorsqu'il découvre que c'est lui qui lira le discours de l'installation officielle du nouveau directeur dans ses nouvelles fonctions.

La vie étant pleine de surprises, kayi kayi mourut, assisté par le jeune directeur qu'il a considéré comme son pur ennemi. Backa Mambou participa activement et financièrement aux obsèques. Une fin d'histoire qui rappelle celle de Wangrin et Romo Sibedi dans



le roman d'Hamadou Hampaté Bâ. La morale derrière ce roman de Sogni Zaou se trouve dans cette maxime connue : *Qui sème le vent récolte la tempête*. L'auteur nous fait savoir que « La vie est une série d'épreuves, nul n'a gagné s'il n'a pas combattu ».

Enseignant d'anglais, Florent Sogni Zaou a troqué sa veste et compte parmi les meilleurs journalistes congolais. Sa bibliographie compte entre autres : *Les goyaves amères*, une pièce de théâtre, *L'homme d'affaires* et trois nouvelles : *Les Rails de l'Espoir*, *L'Arrestation du greffier en chef*, *Le Locataire*.

Rosalie Bindika

SANTÉ

La Comeg ravitaille de nouveau les Centres de traitement ambulatoire

Après la rupture des antirétroviraux depuis le mois de mai dernier, d'après les témoignages des patients rencontrés au Centre de traitement ambulatoire du centre hospitalier de Brazzaville, la Congolaise des médicaments génériques (Comeg) procède actuellement à la distribution des stocks des produits reçus depuis le mois juillet dans les centres appropriés.

Soucieux de leur traitement de trois mois qui a été réduit à cinq jours, durant cette période de rupture, les patients demandent au gouvernement de prendre ses responsabilités. Au cas contraire, ils seront contraints d'organiser un sit-in pour manifester leur colère. Selon eux, les derniers produits ont été administrés aux patients depuis le mois de mai pour un traitement de cinq jours au lieu de trois mois comme d'habitude. « La réduction du nombre de jour de traitement et les molécules administrées actuellement influencent notre santé. Il y a ceux qui après la prise de ces molécules présentent encore des ennuis », a dit un patient.

Le stock reçu ne fera qu'un mois
Ce problème de rupture des antirétroviraux a été reconnu par le responsable des magasins antiré-

troviraux à la Congolaise des médicaments de la Comeg, Louis Marie Nzeka. « C'est vrai il existe un problème d'approvisionnement en ARV, mais nous avons reçu quelques médicaments ARV et nous avons commencé la distribution depuis le 22 juillet. Le stock reçu actuellement couvre juste un mois ».

De son côté, le directeur général de la santé, le Pr. Alexis Élima Dokiekias a rappelé que la gratuité du traitement antirétroviral a été introduite en 2003, sur la base de l'initiative congolaise pour l'acquisition des antirétroviraux.

Selon lui, « Cette rupture s'explique également par la commande du Congo qui est inférieure à la demande par rapport à d'autres pays. Il a connu les problèmes des produits depuis juillet à cause des congés de service des fabricants. Les commandes sont traitées à priori pour les services de veille qui sont restés dans les usines ».

Pour lui, le Congo s'est efforcé d'obtenir les produits par d'autres canaux à partir de la date du 16 août, avec mille boîtes de médicaments dans sa forme dispersée et plus de 625 boîtes d'une combinaison des médicaments. Avec l'arrivée de la deuxième commande, ces produits ont été distribués dans tout le pays par rapport au besoin sanitaire.

Actuellement le stock reçu par la congolaise des médicaments génériques en provenance du Kenya est en cours de diffusion.

Des étalages vides au CHU

Les journalistes ont eu accès au magasin du Centre ambulatoire (CTA) du CHU. Il en ressort un amer constat car les étalages sont vides. « Les patients qui viennent au fur et à mesure sont ravitaillés », a expliqué Alexis Élima Dokiekias qui a rassuré la population que le stock de la Comeg sera reconstitué d'ici la fin de l'année. Les patients qui recevaient des traitements pour trois mois pourront à nouveau avoir leur traitement. Il y a un problème de conjoncture lié au fait que le Congo ne fabrique pas les antirétroviraux.

La distribution engagée par la Comeg sera assurée du 22 juillet au 22 septembre. Elle est destinée aux Centres de traitement ambulatoire de Brazzaville et Pointe-Noire, au centre de santé de Bissita, à l'Église évangélique du Congo, aux hôpitaux Pierre-Mobengo, de Makélékélé, Adolphe Cissé de Pointe-Noire, aux hôpitaux de base de Talangaï et de Ouesso, à la Clinique de Pokola, à Mindouli, Boundji, Oyo, Sibiti, Nkayi, Madingou, et à la direction départemental de la santé du Niari.

Lydie Gisèle Oko

BRIN D'HISTOIRE

La première messe de Mgr Biayenda

À Rome, le 17 mai 1970, a lieu l'ordination épiscopale de Mgr Émile Biayenda. La cérémonie se déroule en la fête de la Pentecôte, dans la chapelle du Palais de Propaganda Fide (siège de la Congrégation pour l'évangélisation des Peuples), en présence de l'ambassadeur du Congo en Italie, Ondziel, et de quelques religieuses de Saint-Joseph de Cluny travaillant à Brazzaville.

Dans un hommage, Antoine Letembet Ambily écrit : « Celui qui est aujourd'hui l'archevêque coadjuteur de Brazzaville, Mgr Émile Biayenda, était mon condisciple de la sixième en première classique au petit séminaire de Mbamou (1944-1950), puis pendant près de deux ans au grand séminaire Libermann de Brazzaville (1950-1952)... Durant nos huit années d'études passées en bonne compagnie tant à Mbamou qu'à Libermann,

mon condisciple était un séminariste exemplaire dans le domaine de la spiritualité et du travail scolaire. Il avait un sens aigu de l'observation du règlement... Mais sa modestie ou plutôt son esprit d'humilité le prédisposait un jour à la concrétisation de ces belles paroles du Magnificat : « exaltavit humiles »... Son accession à la plénitude du sacerdoce demeure sans contredit, aux yeux de tous ceux qui ont connu ou connaissent ce jeune archevêque, un acte authentique pour lequel l'Église a tenu à honorer et à exalter la chasteté et la modestie dans l'exercice des fonctions épiscopales ».

Mgr Émile Biayenda célèbre sa première messe pontificale le 13 septembre 1970. Quelques mois après, le 14 juin 1971, Théophile Mbemba meurt. Émile Biayenda devient Archevêque de Brazzaville. Deux ans après, le 2 février 1973, il est créé Cardinal par le Pape Paul VI qui lui impose la barrette

cardinalice le 5 mai à Rome. Il devient le premier Congolais élevé à ce grade de l'Église catholique. Le 20 mai de la même année, il dit sa première messe solennelle au Stade Éboué de Brazzaville. La suite de son pontificat se déroule sans heurts jusqu'en 1977.

Le 23 mars de cette année-là il est assassiné par des proches du président Marien Ngouabi, lui-même tué dans des circonstances troubles quelques jours plus tôt, le 18 mars. En effet, ce jour-là, Mgr Biayenda, en compagnie de l'abbé Louis Badila, des sœurs Claire Barlovatz et Thérèse Claude, a été reçu en audience par le président Marien Ngouabi. L'objet de cette audience ? Un site de l'Église catholique convoité par l'État.

Une heure après cette rencontre, le Président est assassiné en sa résidence de l'État-major. Pour les proches de Marien Ngouabi, il est clair

que le prélat a quelque chose à voir avec ce meurtre. C'est ainsi que quelques jours après, le 22 mars à 17h30, pendant que le peuple pleure son président lâchement abattu, ses proches décident d'enlever Mgr Biayenda et l'exécutent à quelques kilomètres de Brazzaville, dans la banlieue nord. Après d'après recherches menées par l'abbé Badila, témoin de cet enlèvement qui a donné l'alerte, le corps sans vie du prélat est retrouvé, le lendemain, dans un terrain vague. Depuis, cet endroit, sur la route nationale n°2, lieu supposé de son assassinat, est un lieu de pèlerinage très fréquenté par les catholiques.

Deux des assassins de Mgr Biayenda, Kondi et Wando, sont exécutés à leur tour. D'autres sont incarcérés à la Maison d'Arrêt de Brazzaville. Depuis, ils ont été élargis.

Mfumu